

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-3
Communiqué de l'AMG	3
Gel des admissions	4
Echec de la révision du TARMED	5
Ligue genevoise contre le rhumatisme	7
STOP SUICIDE: nouvelle campagne de prévention	8
Devoirs du médecin avant ses vacances	9
Reçus pour vous	9-11
Candidatures	11-12
Changements d'adresses	12
Ouvertures de cabinets	13
Mutations	13
Décès	13
Petites annonces	14
Conférence de la Société Médicale de Genève	14
A vos agendas!	15-16

Secrétariat AMG

Horaire d'été

Du 4 juillet au 26 août,
votre secrétariat est ouvert
du lundi au vendredi
de 8 h à 16 h.



Initiative de l'AMG sur le secret médical: vers une majorité au Grand Conseil!

Grand succès pour une première!

Le 4 juillet 2016, l'AMG a déposé plus de 11 500 signatures au Service des votations et élections. C'est la première fois que notre association lançait une initiative cantonale. Quel succès! Le nombre de signatures, au-delà d'être conséquent malgré des vents contraires, est le reflet d'une volonté inébranlable de maintenir le secret médical et de renforcer la sécurité de tous pour mieux protéger la société.

Au-delà des partis et des divisions politiques

Cette réussite s'inscrit dans un soutien général sans esprit partisan ni clivage politique. Des élus de tous les partis genevois, sans exception, ont signé notre initiative et les citoyens ont soutenu notre action en soulignant l'importance de notre cause dans un climat où les notions de confiance entre le patient et son médecin et de protection

des données personnelles sont primordiales.

Merci à toutes et à tous

L'AMG a été soutenue en particulier par l'Ordre des avocats de Genève, l'Association des juristes progressistes, l'Association des psychologues genevois (AGPsy), l'Association genevoise de physiothérapie (PhysioGenève), l'Association des pharmaciens indépendants de Genève, l'ensemble des intervenants thérapeutiques et des députés issus de tous les partis. Ces soutiens de la première heure et indéfectibles ont montré le large front d'opposition à la loi votée le 4 février 2016 par le Grand Conseil.

Oui à plus de coopération

L'AMG souhaite renforcer la sécurité de tous et c'est dans ce sens qu'elle soutient la volonté du Département de la sécurité et de l'éco-

« **Donnez la priorité à vos patients en confiant votre gestion à la Caisse des Médecins** »

Ä K ÄRZTEKASSE
CAISSE DES MÉDECINS
C M CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins

Société coopérative · Agence Genève-Valais
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

nomie et du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé d'améliorer la coopération entre les différents intervenants en milieu carcéral, les services administratifs et l'autorité pénitentiaire. Cet esprit d'ouverture et de collaboration ne pourra se faire que dans le respect du secret médical.

A la rencontre des Genevois

Notre association, grâce à l'action de plusieurs collègues, qui trouveront ici les remerciements du Conseil, s'est rendue au contact direct de la population pendant trois samedis afin de récolter des signatures, mais surtout pour dialoguer, échanger et expliquer notre position. Les citoyens de toute condition et de toute pensée politique nous ont pleinement soutenus. Un message clair: ils nous font confiance, car ils savent qu'ils peuvent compter sur le secret médical.

Qui pourra encore travailler à Curabilis?

Dans Curabilis, il y a la notion de soins, de traitement, de réintégration possible ou non. Notre initia-

tive est essentielle, car seule l'acceptation par le Grand Conseil de nos amendements à la loi permettra de poursuivre le but incontournable de la prise en charge thérapeutique optimale par des professionnels de la santé de haute qualité des détenus dangereux. Les thérapeutes traiteront et les experts mandatés rendront leurs avis. Cette séparation des rôles de chacun est essentielle, car le médecin ne peut être transformé en auxiliaire de l'autorité d'exécution en lui imposant de tout rapporter. Le psychologue, la diététicienne, le physiothérapeute et le médecin traitant ne sont pas des experts en dangerosité. Ils ne lisent pas dans les âmes. L'expert permanent est un mythe. Le Code pénal est clair: le thérapeute et l'expert ne peuvent être un. La pesée des intérêts doit persister et avec elle le secret médical.

Confiance et sécurité

Le cardinal d'Estouteville, rédacteur des statuts de la Faculté de médecine de Paris, a écrit en 1600: «art 10: Personne ne divulguera les secrets des malades qu'il aura saisis par la vue, l'oreille ou la pensée». Plus tard,



Unique en médecine de laboratoire



Une équipe consiliaire composée de **28 pathologues et dermatopathologues** apportant une plus-value unique grâce à des consiliums interdisciplinaires intégrant l'histologie, la cytologie et le diagnostic clinique de laboratoire. Cette équipe consiliaire comptabilise plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 22 789 63 63 | F +41 22 789 63 64
anapath@viollier.ch | viollier.ch

les révolutionnaires sanguinaires aboliront toute notion de secret. Le Code pénal en 1810 la rétablira. Attaquer le secret médical en brisant l'élément central de rapport de confiance, c'est diminuer la sécurité de tous. Croire que tout savoir protège mieux la société est un leurre et une erreur. Les avocats et l'ensemble

des thérapeutes, avec le soutien de plus de 11 000 citoyens, l'ont bien compris. La sagesse et la clairvoyance du Grand Conseil devraient aller dans ce sens.

Michel Matter



Association des Médecins du canton de Genève

COMMUNIQUÉ

Dépôt de l'initiative

Garantir le secret médical pour tous protège mieux la société

L'Association des Médecins du canton de Genève (AMG) a déposé ce jour son initiative cantonale législative formulée *Garantir le secret médical pour tous protège mieux la société*, munie de 11 530 signatures. Le nombre requis par la loi est de 7524 signatures.

Pour mémoire, le Grand Conseil a voté le 4 février 2016, par 47 voix contre 45, une loi qui vise un objectif juste, soutenu par l'AMG: renforcer la coopération entre les différents acteurs intervenant en milieu carcéral. Malheureusement, cette loi porte gravement atteinte au secret professionnel des médecins protégé par le Code pénal suisse et aboutit à un risque accru pour la société. Pareille réglementation va à l'encontre de son but déclaré de sécurité publique. Tout en respectant la structure et l'essentiel du texte de la loi votée, l'initiative de l'AMG préserve le secret médical: cette garantie protège mieux la société.

L'AMG exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de son initiative: les médecins et les autres professionnels de la santé comme les psychologues de l'Association genevoise des psychologues (AGPsy), les physiothérapeutes de PhysioGenève, les pharmaciens de l'Association des pharmaciens indépendants de Genève; les juristes de l'Ordre des avocats de Genève et de l'Association des juristes progressistes; des députés de tous les partis politiques représentés au Grand Conseil; et, bien sûr, toutes les citoyennes et les citoyens qui se sont engagés en signant l'initiative.

L'AMG est convaincue que le Grand Conseil saura trouver une majorité pour accepter son initiative. Le renforcement de la coopération entre les différents intervenants en milieu carcéral doit impérativement se faire dans le respect du secret professionnel tel que le prévoit le Code pénal suisse, seul garant d'une sécurité accrue. Sur cette base, l'AMG est prête à y contribuer activement.

Gel des admissions jusqu'en 2019: le temps de trouver des solutions constructives

Communiqué de presse de la FMH
Berne, le 17 juin 2016

La FMH salue la décision du Parlement de prolonger la limitation de l'admission à pratiquer à la charge de l'assurance-maladie sous sa forme actuelle jusqu'au 30 juin 2019. Celle-ci permet d'une part de prolonger avec effet immédiat le pilotage actuel des admissions basé sur des critères de qualité, qui a fait ses preuves, et d'autre part, de disposer d'un délai supplémentaire pour développer des solutions constructives et acceptables en concertation avec tous les acteurs de la santé.

Le gel des admissions en vigueur jusqu'au 30 juin 2016 comporte un critère de qualité essentiel pour les médecins qui souhaitent exercer à titre indépendant en Suisse: ils doivent avoir travaillé au moins trois ans dans un établissement de formation postgraduée suisse reconnu. Après le court rejet d'un gel permanent des admissions par le Conseil national lors du vote final de la session d'hiver 2015, les commissions de la santé des deux Chambres et le Conseil national ont accepté le 27 avril 2016 de prolonger provisoirement le gel des admissions actuel jusqu'au 30 juin 2019. Une décision à laquelle s'est également rallié le Conseil des Etats le 6 juin 2016, et qui a été confirmée (par les Chambres fédérales) lors du vote final d'aujourd'hui (17 juin 2016).

La FMH accepte la poursuite du gel des admissions sous sa forme actuelle jusqu'au 30 juin 2019. La prolongation avec effet immédiat empêche que le gel des admissions actuel, qui a fait ses preuves et qui repose

sur des critères de qualité, soit supprimé sans solution de remplacement. De plus, la prolongation laisse le temps nécessaire pour développer des propositions constructives et acceptables en concertation avec tous les acteurs de la santé. Enfin, cette manière de procéder permet aussi de tenir compte de la mise en œuvre à venir de l'initiative sur l'immigration de masse et des contingents de main-d'œuvre prévus.

Fédération des médecins suisses



Proxilis
analyses médicales

Votre laboratoire de proximité à Genève

- Tous panels d'analyses
- Rapidité de rendu des résultats
- Liens avec les dossiers médicaux

022 341 33 14 info@proxilis.ch www.proxilis.ch



LA STÉRILISATION EST NOTRE MÉTIER

Stérilisation externalisée pour cabinets médicaux, dentaires et cliniques

SIMPLIFIEZ VOUS LA VIE

- Qualité
- Traçabilité
- Coûts maîtrisés
- Gain de temps

RETOUR DES INSTRUMENTS EN 24H

Contactez-nous pour plus d'informations

022 734 36 00 www.steriswiss.ch

snortec

Appareil sur mesure
contre le ronflement et
les apnées modérées du sommeil

www.snortec.ch
30, rue des Grottes - 1201 Genève
Tél. +41 22 740 16 00 - Fax +41 22 740 16 01

Echec de la révision du TARMED

Par un communiqué du 1^{er} juillet 2016, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a pris acte du fait que les partenaires tarifaires (les assureurs-maladie, la FMH et l'Association des hôpitaux H+) n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la nouvelle structure des prestations ambulatoires (TARMED). Le DFI leur accorde un nouveau délai de quatre mois pour s'entendre ou pour lui transmettre des propositions. S'ils n'y parviennent pas, le Conseil fédéral adaptera lui-même la structure tarifaire. De plus, le DFI a pris connaissance que l'Association suisse des hôpitaux H+ a résilié le contrat actuel pour la fin de l'année. Si nécessaire, le Conseil fédéral fixera l'actuel TARMED dans une ordonnance pour éviter un vide conventionnel.

*Communiqué de presse de la FMH
Berne, le 1^{er} juillet 2016*

Prolongation de délai trop courte pour une proposition de tarif consolidée

Le Conseil fédéral a accordé un délai supplémentaire de quatre mois aux partenaires tarifaires pour transmettre leurs propositions de nouvelle structure tarifaire ambulatoire. Cette mesure mérite d'être saluée mais aux yeux de la FMH, ce délai est trop court pour élaborer une proposition de tarif consolidée et largement acceptée par toutes les organisations médicales et les partenaires tarifaires.

Les partenaires tarifaires avaient jusqu'au 30 juin 2016 pour déposer une structure tarifaire révisée des prestations médicales ambulatoires. La proposition de tarif développée conjointement par la FMH, H+, la CTM et Curafutura a été finalisée en avril 2016. Mais seule H+ l'a approuvée et a ensuite déposé sa propre version pour examen.

Le Conseil fédéral a informé aujourd'hui (1^{er} juillet 2016) dans un communiqué qu'il accordait un délai supplémentaire de quatre mois aux partenaires tarifaires pour transmettre une nouvelle structure tarifaire susceptible d'être approuvée, une décision que la FMH salue. Mais, selon nous, ce délai est trop court pour élaborer une proposition de tarif consolidée et largement acceptée par toutes les organisations médicales et les partenaires tarifaires. Il semble peu probable qu'une proposition de tarif puisse être déposée d'ici au 31 octobre 2016. Dès lors, nous craignons que

le Conseil fédéral – comme il l'a lui-même annoncé aujourd'hui – fasse usage de sa compétence subsidiaire et adapte la structure tarifaire.

Les interventions ponctuelles, comme l'a déjà fait le Conseil fédéral en octobre 2014, provoqueraient une distorsion supplémentaire de la structure tarifaire TARMED aujourd'hui en vigueur. C'est pourquoi la FMH estime qu'une révision globale du tarif en concertation avec toutes les organisations médicales reste l'unique voie à suivre.

La FMH met tout en œuvre pour maintenir le dialogue avec les partenaires tarifaires et poursuivre les négociations dans le but de développer une proposition de tarif consensuelle et soutenue conjointement.

Fédération des médecins suisses

Dans l'immédiat, avec l'ambition de trouver un dénominateur commun susceptible d'obtenir la majorité au sein du corps médical pour la politique tarifaire de demain et de discuter de la marche à suivre, la FMH organise le 18 juillet 2016 une rencontre des présidents des organisations médicales représentées à la Chambre médicale, à laquelle l'AMG sera représentée par son président. (réd.)



**Vous avez besoin de
cartes de donneurs
pour votre
salle d'attente?**

**Commandez-les au numéro
de téléphone gratuit suivant:
0800 570 234**

**info@swisstransplant.org
www.swisstransplant.org**

— Les radiologues : Dr Troxler - Dr Besse Seligman - Dr Schwiiger - Dr de Gautard - Dr Cuinet - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque —



IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse: 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax: +41 (0) 22 789 20 70 Mail: info@medimagesa.ch

1007617

**Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis 30 ans,
Gefarco est également une entité de FMH Fiduciaire Services.**

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Forte de son expérience, elle vous offre des services variés tels que:

- Plans d'affaires, plans financiers
- Tenue de comptabilité
- Bouclement de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales
- Tous services de type fiduciaire

Faites confiance à nos spécialistes!

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 – Fax 058 822 07 41 / fiduciaire@gefarco.ch – www.gefarco.ch

1007832

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006883

Ce que la Ligue genevoise contre le rhumatisme peut faire pour vos patients

Depuis plus de 60 ans, la **Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGR)** offre des prestations de qualité aux personnes rhumatisantes, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels de la santé.

«Le rhumatisme n'est pas une fatalité. Il existe toujours une solution pour récupérer son autonomie et améliorer sa qualité de vie.» C'est portée par cette conviction que l'équipe de la Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGR) conseille, informe et soutient. Diverses activités y sont menées, en étroite collaboration avec le réseau sanitaire et social genevois. La Ligue est reconnue comme un centre de compétences dans le domaine des maladies musculo-squelettiques. La confidentialité y est garantie. L'aide est destinée aux personnes directement touchées, aux proches-aidants, aux personnes soucieuses de leur santé et aux professionnels de la santé/social.

On peut simplement se renseigner et se faire conseiller par téléphone, il est également possible de fixer un rendez-vous. Chaque situation est évaluée par une infirmière spécialiste. En fonction de la demande, des attentes, la personne pourra bénéficier d'un soutien régulier si nécessaire, participer à des cours spécifiques donnés par des physiothérapeutes, comme *Halte aux chutes*, *Ostéogym*, *Gym Dos*, cours dans l'eau chaude, cours pour personnes fibromyalgiques, adaptation posturale pour messieurs, yoga etc. Il est essentiel que les personnes ne s'enferment pas dans la crainte et le découragement et qu'elles puissent maintenir une mobilité quotidienne. Des moyens auxiliaires peuvent également être essayés et achetés dans notre arcade.

Pour une information rapide et aisée, des brochures éclaircissant les questions les plus fréquemment posées sont à disposition de tout en chacun, comme par exemple les douleurs cervicales, la prise de médicaments, la prothèse de hanche ou de genou, la cortisone, l'ostéoporose, l'arthrose, la douleur, le mal de dos, les rhumatismes inflammatoires... Ces brochures peuvent également être commandées via www.laligue.ch.

Contrairement aux idées reçues, les maladies ostéo-articulaires ne touchent pas uniquement les personnes âgées. Enfants et jeunes adultes sont également touchés. La LGR est reconnue, en Suisse romande, comme une référence en matière de prise en charge en rhumatologie pédiatrique. L'infirmière de la LGR se positionne

comme relais indispensable entre le milieu hospitalier, les écoles et les familles afin que ces situations soient appréhendées en toute connaissance de cause par l'entourage et vécues au mieux pour les enfants.

Dans le cadre de ses activités, la LGR propose des éducations thérapeutiques en lien avec la connaissance des traitements, compréhension de la maladie, gestion de l'urgence, apprentissage aux injections sur délégation médicale, etc., et ce, pour l'ensemble de la population du canton de Genève vivant avec une problématique ostéo-articulaire. Les personnes ont également la possibilité de bénéficier de *Telenursing*, et ce, en appelant tout simplement la LGR durant les heures d'ouverture.

Nous nous tenons à disposition des médecins généralistes, internistes ou spécialistes, pour discuter ou aborder des problématiques spécifiques et évaluer si l'ensemble de nos compétences pourrait intervenir dans la prise en charge d'un patient. Toutes les prestations offertes par la LGR visent à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de problématiques musculo-squelettiques.

Béatrice Fonjallaz

Directrice

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Rue Merle d'Aubigné 22 – 1207 Genève

Tél. 022. 718.35.55 – Fax 022.718.35.50

www.laligue.ch – laligue@laligue.ch

Du lundi au vendredi: 8h30-12h00 / 14h00-17h00



67 ANS
Ligue Genevoise
contre
le Rhumatisme

STOP SUICIDE lance sa nouvelle campagne de prévention du suicide des jeunes



Pour sa nouvelle campagne de prévention du suicide des jeunes, l'association STOP SUICIDE mise sur la solidarité de l'entourage.

Si depuis 20 ans le suicide diminue en Suisse, il reste la première cause de mortalité des jeunes. Le sujet est toujours tabou, alors que 2% des jeunes pensent au suicide de façon quotidienne (Enquête suisse sur la santé – ESS, 2012).

Nous pouvons tous être acteurs de la prévention

Cette situation n'est pas une fatalité. Chacun peut agir pour la prévention du suicide en adoptant quelques principes simples: **écouter** avec bienveillance un ami qui vit des moments difficiles, **parler** du suicide pour briser le tabou qui entoure cette problématique ou encore connaître les **ressources d'aide** à contacter en cas d'urgence.

C'est ce rôle essentiel des proches qui est au centre de la campagne 2016 de STOP SUICIDE. L'association, créée en 2000 par des collégiens genevois, s'appuie sur le slogan *Là pour toi* pour inciter le grand public à **plus de bienveillance et moins de jugement**, deux éléments clés pour que les jeunes en difficulté puissent trouver de l'aide.

Les proches, mais aussi les professionnels et les **médecins de famille ont un rôle essentiel à jouer dans la chaîne de prévention**. Pour cela, l'association met son matériel de campagne à disposition des médecins qui le souhaitent. Une simple affiche en salle d'attente peut inciter une personne à demander de l'aide.

Une campagne par et pour les jeunes

La campagne de prévention de STOP SUICIDE sera lancée le 10 septembre, à l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide de l'OMS. En

plus d'une campagne visuelle dans l'espace public, les TPG et sur le web, STOP SUICIDE programme trois événements à Genève, Lausanne et Neuchâtel. Ces soirées abordent la prévention du suicide sous un angle positif en proposant un spectacle inédit composé de danse, de théâtre et de vidéo. **Entièrement créé par des jeunes**, il permet de sensibiliser les nouvelles générations qui s'identifient plus facilement à leurs pairs.

Un geste contre le suicide

La campagne *Là pour toi* mise sur la participation du grand public. Afin de diffuser son message de prévention sur les réseaux sociaux, l'association STOP SUICIDE a créé le hashtag #LAPOURTOI. Chacun est invité non seulement à poster un *selfie* avec le slogan *Là pour toi* sur Facebook, Instagram et Twitter mais aussi à partager le site Internet lapourtoi.ch, où sont mises en valeur les ressources d'aide de Suisse romande.

Pour plus d'informations visitez le site www.stop-suicide.ch

Tamina Wicky
Assistante campagne 2016



Devoirs du médecin avant ses vacances!

1) Indiquer clairement sur **votre répondeur**:

- a) la date de votre retour de vacances;
- b) le nom de votre remplaçant;
- c) les collègues disponibles dans votre quartier;
- d) le centre d'urgence le plus proche.

Ne pas indiquer le numéro de téléphone du secrétariat de l'AMG. Celui-ci n'a pas de liste de médecins de garde et ne connaît pas les disponibilités des médecins.

2) Sur le **site Internet**, pensez à décocher la case *Rendez-vous rapide* si celle-ci est cochée dans votre profil personnel.

Pour mémoire, pour accéder à votre profil personnel, il vous faut:

- a) vous identifier;
- b) cliquer sur *accès au profil* se trouvant en haut à gauche de votre écran, en dessous du logo de l'AMG.

Vous ne savez pas vous identifier? Prenez contact avec le secrétariat au 022 708 00 22, de 8 h à 16 h.

Cela étant, bonnes vacances!

Roger Steiger

Reçus pour vous et vos patients

Petit compagnon chirurgical à l'usage des pédiatres de cabinet (éditions Médecine & Hygiène, 1225 Chêne-Bourg, décembre 2015, 148 pages, 2^e édition): synthétique et complet, le *Petit compagnon chirurgical* reprend les questions que tout pédiatre de cabinet se pose devant des situations relevant de la chirurgie: Quel est le degré d'urgence? Faut-il ou non référer au chirurgien? Quel traitement prescrire et quelle suite donner? Mais aussi, que dire aux parents?

Avec simplicité et une pointe d'humour, cet ouvrage illustré traite les traumatismes et les pathologies les plus fréquemment rencontrés à la maternité ou en cabinet. Il est divisé en trois parties: les traumatismes dans leur ensemble, les pathologies chirurgicales du nourrisson ou du tout jeune enfant, et les situations spécifiques au plus grand enfant. Rédigé par le **Dr Christophe Gapany**, cet ouvrage, qui est destiné en premier lieu aux pédiatres installés, sera également très utile à tout praticien confronté à des cas pédiatriques. (réd.)

L'obésité et les problèmes de poids: dans la collection *J'ai envie de comprendre...*, les éditions Médecine & Hygiène (1225 Chêne-Bourg, avril 2016, 152 pages) ont fait paraître un ouvrage utile à un nombre croissant de personnes. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le nombre de cas d'obésité a doublé depuis 1980 et l'on compte aujourd'hui plus de 600 millions de personnes obèses dans le monde. Dans de nombreux pays, l'obésité et le surpoids tuent plus de gens que l'insuffisance pondérale et la malnutrition...

Pourtant l'obésité est une maladie évitable. Contrer son extension présuppose de meilleures stratégies de

prévention et, par conséquent, une plus grande connaissance de ses mécanismes et de l'environnement dans lequel elle se développe.

Cet ouvrage entend ainsi apporter les connaissances clés pour mesurer les risques, comprendre les facteurs *obésogènes* (favorisant l'obésité) et apprendre à lutter contre l'obésité grâce à des recommandations claires pour les adultes, les enfants, les personnes âgées ou encore les femmes enceintes.

Grâce à une information précise et accessible, enrichie de tableaux d'évaluation, ce volume, rédigé par **Patria Bernheim** en collaboration avec **Alain Golay**, **Nathalie Farpour-Lambert** et **Zoltan Pataky** offre aux personnes concernées par l'obésité et à leur entourage une compréhension facilitée de cette maladie très largement répandue dans nos sociétés. (réd.)

Le cancer: dans la même collection *J'ai envie de comprendre...*, les éditions Médecine & Hygiène (1225 Chêne-Bourg, avril 2016, 101 pages) ont sorti un ouvrage qui s'adresse à chacun: maladie de notre temps, le cancer, en augmentation constante dans le monde, est aujourd'hui responsable d'un décès sur cinq en Europe.

Toutefois, depuis une vingtaine d'années, la prise en charge du cancer s'est considérablement diversifiée et améliorée. Grâce à la mise au point de nouveaux médicaments et de nouvelles stratégies thérapeutiques, grâce aussi aux avancées de la radiothérapie, plus de la moitié des patients survivent désormais à leur maladie.

Pourquoi une cellule saine devient-elle cancéreuse? Quels sont les facteurs génétiques, environnementaux



21 Rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél: +41 22 545 50 50
Fax: +41 22 545 50 51
Email: info@cird.ch
www.cird.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30
Vendredi 7H30 – 18H



61 Route de Thonon
1222 Vézenaz
Tél: +41 22 545 50 55
Fax: +41 22 752 68 44
Email: info@cirg.ch
www.cirg.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H
Vendredi 8H – 17H

SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive

CENTRE DE LA DOULEUR

Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)
Traitement des fractures vertébrales (kyphoplastie) • Epiduroscopie • Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Abed KOURHANI

100769



CLINIQUE GÉNEVOISE
DE MONTANA

Pour votre santé,
prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de:

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2
3963 Crans-Montana

1005495

Donnez votre
sang!

Centre de transfusion
sanguine HUG

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 6,
1205 Genève

Tél. 022 372 39 01

Courriel: accueil.donneurs@hcuge.ch

Horaires:

Lundis et jeudis:

11.00 – 19.00h

Mardis, mercredis et vendredis:

07.30 – 15.00h

1^{er} et 3^e samedis du mois:

08.30 – 12.00h

ou liés au mode de vie qui favorisent la formation des tumeurs ? Comment prévenir le développement d'un cancer ? Quels sont les traitements actuellement disponibles ?

C'est à toutes ces questions que ce volume, rédigé par **Elisabeth Gordon** en collaboration avec **Pierre-Yves Dietrich** et **Angela Pugliesi-Rinaldi**, répond dans un langage simple et accessible à tous les publics. (réd.)

Précis de médecine légale – Guide de poche de l'expertise forensique (éditions Médecine & Hygiène, 1225 Chêne-Bourg, mai 2016, 192 pages): ce *Précis de mé-*

decine légale traite de l'ensemble des questions et procédures auxquelles est confronté le médecin légiste dans l'exercice de sa profession. Des premières indications pour l'autopsie jusqu'aux questions d'éthique, cet ouvrage complet est également appuyé d'exemples et d'éclairages juridiques. Rédigé par **Romano La Harpe**, cet ouvrage est destiné aussi bien aux étudiants en médecine ou en droit qu'aux criminalistes, policiers, juristes et magistrats, ainsi qu'à tout public désirant découvrir les réalités de la médecine forensique. (réd.)

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Samia ALLAOUA

Centre médical des Charmilles
Rue de Lyon 91, 1203 Genève
Née en 1963, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2010
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2016

Doctorat en médecine générale obtenu à Alger en 1990. De 1996 à 2002, médecin interne collaborateur d'un projet de recherche sur l'ostéoporose (essai d'un médicament élaboré et financé par les laboratoires Servier). De 2004 à 2008, formation en pédopsychiatrie à l'Office médico-pédagogique. De 2008 à 2014, cheffe de clinique responsable de secteur à l'Office médico-pédagogique. D'octobre 2014 à ce jour, médecin psychiatre pour enfants et adolescents au Centre médical des Charmilles. Mars 2016, obtention du titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents.

Docteur Mircea BANCILA

Boulevard des Philosophes 23, 1205 Genève
Né en 1968, nationalité française
Diplôme de médecin en 1992 (Moldavie), reconnu en 2014
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2014 (France), reconnu en 2015

Titulaire d'un diplôme de médecin depuis 1992, il obtient un doctorat de neurosciences à l'Université Pierre et Marie Curie à Paris en 2000. Après un premier stage postdoctoral à Marseille, il arrive à Genève en 2004, où il travaille dans la recherche au sein du Service de neurochirurgie des HUG. A partir de 2008, il suit une formation clinique aux HUG. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, il est installé à temps partiel en Ville de Genève depuis mai 2016 tout en continuant une activité hospitalière aux HUG jusqu'au 31 octobre 2016.



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Mehdi HAMDANI

Clinique Générale Beaulieu
Chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève
Né en 1978, nationalité française
Diplôme de médecin en 2012
Titre postgrade en anesthésiologie, 2013

Diplômé de la Faculté de médecine de Genève, il a fait toute sa formation postgrade au sein du service d'anesthésiologie des HUG, où il est chef de clinique depuis octobre 2008. Il a une formation polyvalente en anesthésie et réanimation avec une expertise dans l'utilisation de l'échographie lors de l'anesthésie locorégionale, des abords vasculaires et de l'évaluation hémodynamique. Il va rejoindre en août 2016 l'équipe des anesthésistes agréés de la Clinique Générale Beaulieu.

Dr Nektaria VARFI

HUG – Centre ambulatoire de psychiatrie et de psychothérapie intégrés
Rue des Bains 35, 1205 Genève
Née en 1978, nationalité grecque
Diplôme de médecin en 2004 (Grèce), reconnu en 2010
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2015

Après avoir effectué ses études à Thessalonique (Grèce) et obtenu son diplôme de médecin, elle arrive à Genève en 2009 pour effectuer sa formation en psychiatrie et psychothérapie. Spécialiste FMH depuis 2015, elle travaille actuellement aux HUG en qualité de cheffe de clinique.

Dr Daniel WAGBÉ

Route de Pré-Bois 20, 1215 Genève
Né en 1966, nationalité belge
Diplôme de médecin en 2005 (Belgique), reconnu en 2012
Titre postgrade en ophtalmologie, 2016

Etudes de médecine effectuées à l'Université Libre de Bruxelles. Il présente devant un jury son travail de fin d'études dont le thème est *Traitement chirurgical de la thrombose de la veine centrale de la rétine* et il obtient son diplôme de docteur en médecine en 2005. La même année en octobre, il débute sa spécialisation en ophtalmologie au CHU St-Pierre à Bruxelles. Il arrive en Suisse en mai 2008 pour la neurochirurgie. Il reprend l'ophtalmologie à Fribourg et aux HUG.

Dr Mehdi ZIADI TRIVES

HUG – Département de santé mentale et psychiatrie
Chemin du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg
Né en 1974, nationalité espagnole
Diplôme de médecin en 2001 (Espagne), reconnu en 2015
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie 2012 (Espagne), reconnu en 2015

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 2000, il évolue en tant que médecin interne en Angleterre avant de se spécialiser en Espagne en médecine de famille (2006) et d'obtenir une seconde spécialité en psychiatrie et psychothérapie (2012), exerçant ensuite ses fonctions dans des hôpitaux universitaires. Il s'installe en Suisse en 2015, où il exerce actuellement sa profession en tant que chef de clinique à l'Unité de psychiatrie gériatrique à Belle-Ideé aux HUG.

Changements d'adresses

Le Dr Eric BAL

Médecin praticien, n'exerce plus à Helvetic Care Rive, mais à la rue de Genève 18, 1225 Chêne-Bourg.
Tél. (nouveau) 022 348 21 21
Fax (nouveau) 022 349 63 83

Le Dr Marie-Thérèse GIORGIO

Spécialiste en médecine du travail, directeur médical de PMSE SA, n'exerce plus au chemin de la Muraille 12, mais au chemin du Château-Bloch 11, 1219 Le Lignon.
Tél. (inchangé) 022 970 19 06
Fax (inchangé) 022 970 19 07

Le Dr Arman KHACHATRYAN

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à la Clinique et permanence d'Onex, mais au Centre médical de Lancy, route de Chancy 59C, 1213 Petit-Lancy
Tél. (nouveau) 022 709 02 95
Fax (nouveau) 022 709 02 97

Le Dr Jean-Pierre LALAIN

Médecin praticien, n'exerce plus au chemin Moïse-Duboule 29, mais au Centre médical du Grand-Saconnex, rue Sonnex 23, 1218 Grand-Saconnex
Tél. (nouveau) 022 319 18 18
Fax (nouveau) 022 319 18 19

Dès le 26 juillet 2016

Le Dr Sandra PAIANO

Spécialiste en allergologie et immunologie clinique, n'exerce plus à la rue de Lausanne 44, mais à la place Cornavin 4, 1201 Genève.
Tél. (inchangé) 022 731 02 17
Fax (inchangé) 022 731 02 16

Ouvertures de cabinets

Dr Isabel BOEHLER

Spécialiste en médecine interne générale
Centre médical du Grand-Saconnex
Rue Sonnex 23, 1218 Grand-Saconnex
Tél. 022 319 18 18
Fax 022 319 18 19

Dr Mojdeh TEBYANIAN

Médecin praticien
Rue Ferdinand-Hodler 9, 1207 Genève
Tél. 022 736 49 64
Fax 022 736 49 63

**Médecins, pour vos patients
en fin de vie,
en alternative à l'hôpital,
pensez à la Maison de Tara
www.lamaisondetara.ch
tél: 022 348 86 66**

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Nathalie BALLY, Pascale BERTOSSA, Scheherazade FISCHBERG, Chafika KIES et Nicolas SIMIONI, dès le 7 juillet 2016.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteur Edouard-Patrick WITZIG, dès le 1^{er} juillet 2016.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9):

Docteurs Eric PEREZ-CHAMPAGNE et Barbara STRYJENSKI WEISSE, dès le 1^{er} juillet 2016.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Alain CHIPIER, André HAYNAL et Urs SPILLMANN, dès le 1^{er} juillet 2016.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteur Angélique-Zorana MARET, au 30 juin 2016.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Flavio CORTES, médecin-conseil de l'entreprise *INVISTA (International) Sàrl*.

Dr Marie-Thérèse GIORGIO, directeur médical de *PMSE SA (Prévention et Maintien de la Santé en Entreprise)*, médecin du travail de l'entreprise *Givaudan Suisse SA*.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Pierre RENTCHNICK, survenu en juin 2016, du Dr Yves RACLOZ survenu le 17 juin 2016, du Dr Françoise BODMER, survenu le 22 juin 2016, et du Dr Hakan ERBÜKE, survenu le 24 juin 2016.

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

A vendre lit d'examen

Vends lit d'examen noir avec porte rouleau intégré, suite à déménagement. Etat neuf, très peu utilisé. Vendu pour 250 CHF, prix d'achat 800 CHF

Contacteur par courriel: cabinet1201@gmail.com

Recherche psychiatre pour partager une salle de consultation

Deux psychiatres, une logopédiste et deux psychologues recherchent un-e psychiatre pour partager une salle de consultation un à deux jours par semaine dans un magnifique cabinet de psychothérapie situé à la rue du Mont-Blanc, à deux pas de la gare Cornavin à Genève. Loyer en sous-location (500 CHF par mois pour un jour par semaine, toutes charges comprises).

Contacteur par téléphone: 079 785 06 42
par courriel: ygrassio@gmail.com

A louer

Bel espace de consultation (60 m²) à louer à temps partiel au cabinet médical d'Aïre pour un(e) psychiatre. Convient autant pour des consultations individuelles que des groupes. Collaboration interdisciplinaire souhaitée. Info: www.passagesformations.ch

Contacteur par téléphone: 076 384 54 49
par courriel: francjenni@gmail.com

A sous-louer cabinet

A sous-louer local de consultations de plus de 20 m² au sein d'un magnifique cabinet de groupe, situé dans le quartier des Nations (dernier étage: 7^e, splendide panorama) à 8 min. à pied de la gare CFF. Convierait pour un généraliste, ou spécialiste. Prix 1780 CHF, charges comprises.

Contacteur par téléphone: 079 200 92 29

Bureau pour psychiatre ou psychologue à louer aux Eaux-Vives

A louer grand bureau d'environ 30 m² pour psychiatre ou psychologue dans un joli cabinet de psychothérapie aux Eaux-Vives. Transports publics à proximité. Possibilité de parking. Meublé ou non selon désir. 1600 CHF c.c à plein temps mais pourcentage négociable. Libre dès 1.7.2016 entrée à convenir. Contact Françoise Déléaval Strowik.

Contacteur par téléphone: 078 820 34 26 ou 022 348 75 25
par courriel: frdeleaval@bluewin.ch

A louer cabinet médical de 140 m²

Cabinet médical de 140 m² à louer dès le 01.08.2016 ou à convenir, 4311 CHF/mois charges comprises (325 CHF/m²/an hors charges, prix très bas par rapport au marché). Situé à la rue de Lausanne (arrêt du tram «Môle»), en très bon état, composé de 4 grands bureaux d'environ 22 m² chacun, d'une très grande entrée, d'une infirmerie, de 4 locaux de rangement et de 2 WC / lavabos. Convierait à un cabinet médical jusqu'à 4 médecins, ou à un cabinet de physiothérapie ou de psychothérapie. Possibilité de racheter une partie du mobilier/matériel. Local à louer suite à déménagement. Pas de patientèle à reprendre.

Contacteur par courriel: cabinet1201@gmail.com

Bureau de consultation à sous-louer

Bureau de consultation pour psychiatre et/ou psychothérapeute, 15 m², dans cabinet de 2 psychiatres, bvd des Philosophes, libre du mardi au jeudi, 850 CHF/mois.

Contacteur par téléphone: 079 423 77 88
par courriel: perretg46@gmail.com

Conférence de la Société Médicale de Genève

Mardi 13 septembre 2016, à 19 h 15

Le safari scientifique de Denis Burkitt en Afrique de l'Est en 1961
par le Dr Pascal Gervaz

En quittant Bukoba le 7 octobre.1962 au volant de sa Ford 35 HP V8, Denis Burkitt n'est qu'un modeste chirurgien, ignorant encore qu'il est un visionnaire. Deux mois et 20 000 km plus tard, après un voyage qui le conduit jusqu'à Johannesburg, il a établi la cartographie d'un lymphome qui portera son nom, ayant anticipé le rôle des virus dans le développement de certains cancers. En parallèle, il est l'un des premiers à établir le rôle de la nutrition, en particulier le manque de fibres dans l'alimentation occidentale, dans la pathogenèse de plusieurs affections digestives.

Le Dr Pascal Gervaz est spécialisé en chirurgie viscérale, installé à la Clinique de la Colline. Il s'est passionné pour la vie du Dr Burkitt, pionnier dans de nombreux domaines.

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Renseignements: <http://www.smge.ch> et auprès du Dr Thanh Dang: thanh.dang@granettes.ch

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Mercredi 17 août 2016, de 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00

**Update en réanimation cardiopulmonaire destinée
aux professionnels de la santé**

Soyez prêt-e à gérer les premières minutes de l'urgence vitale au cabinet!

La formation est reconnue pour 6 crédits de formation continue SSMIG.

Inscription: <https://www.essr.ch/bls-aed-pro-geneve-17-aout-2016/>

Lieu: ESSR – Genève, rue de la Prairie 5, 1202 Genève



Mardi 13 septembre 2016, à 17 h 00

**Colloque de cardiochirurgie
Les nouvelles approches thérapeutiques des varices**

Conférence du Dr Lucilla Soulier-Parmeggiani

Lieu: Hôpital de la Tour, auditoire Jean-Benoît Thorens, avenue J.-D.-Maillard 1, 1217 Meyrin



Mardi 13 septembre 2016

Médicaments et addictions: comment éduquer son médecin à mieux prescrire

Réservez la date du 13 septembre 2016 pour la prochaine journée Coroma.

Lieu: Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel



Mercredi 14 septembre 2016, de 8 h 15 à 11 h 15

**Diabète de type II: Quelles stratégies thérapeutiques en 2016 pour le MPR?
Colloque de médecine de premier recours reconnu pour la formation continue**

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/MPR_Programme_Diabete_2.pdf

Lieu: HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Mercredi 14 septembre 2016, de 13 h 30 à 17 h 15

**Alcool, famille et sphère privée: quelles limites d'une intervention?
Invitation au PAC plus**

Présentation: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Invitation_PAC_plus2016.doc.pdf

Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Programme_PACplus2016.pdf

Inscription:

<http://www.grea.ch/evenements/pac-plus-alcool-famille-et-sphere-privee-quelles-limites-pour-une-intervention-2016-06-01>

Lieu: Hôtel Alpha-Palmiers, rue du Petit-Chêne34, 1003 Lausanne



A vos agendas! (suite)**Jeudi 15 septembre 2016, de 13 h 30 à 18 h 00****La prise en charge de la travailleuse enceinte dans le cadre de l'OProMa**Programme et inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Salariee_enceinte_OProMA_IST_15_09_2016.pdf

Lieu: Institut universitaire romand de la Santé au Travail, route de la Corniche 2, 1066 Epalinges-Lausanne

**Vendredi 16 septembre 2016, de 9 h 00 à 17 h 00****Risque suicidaire chez l'adulte: évaluations et interventions
Symposium du département de santé mentale et de psychiatrie**

Programme et bulletin d'inscription:

http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/sympo-suicide_programme_bull_inscription.pdf

Lieu: Théâtre de l'Espérance, rue de la Chapelle 8, 1207 Genève

**Octobre 2016 – Juin 2017****Formation continue médicale «Santé au travail et Entreprise»**

Informations au sujet du cours: (inscription jusqu'au 17 septembre 2016)

<http://www.i-s-t.ch/formation/formation-continue/formation-medicale-sante-au-travail-et-entreprise/>Prise de contact: formation@i-s-t.ch

Lieu: Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST), route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

**Jeudi 22 septembre 2016, de 14 h 00 à 18 h 00****Symposium Bone Academy**Présentation, programme et bulletin d'inscription: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/prog-bulletin.pdf>

Lieu: Hôtel Best Western, les Champs-Blancs, 1279 Chavannes-de-Bogis

**Samedi 24 septembre 2016, de 8 h 30 à 18 h 00****Physique quantique et Conscience
29^e journée de formation postgraduée et continue**Programme et inscription: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/29eme-J-FPG-ESG.pdf>

Lieu: Filière Physiothérapie HEDS, salle de conférence, rue des Caroubiers 25, salle 116, 1227 Carouge

**La lettre de l'AMG**Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

**Responsable de la
publication**

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

roger.steiger@amge.ch**Conception-réalisation**

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

pub@medhyg.ch**Impression**

Molésion Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax : 022 781 35 71

www.amge.chLes articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.**Prochaine parution :
19 septembre 2016****Délai rédactionnel :
5 septembre 2016**